

Démarche	: DREETS ARA - PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUVELLEMENT : Personne physique - IPRP
Organisme	: DREETS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Pôle TRAVAIL - Département Santé Sécurité au Travail

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

L'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) est un professionnel qui a des compétences techniques ou organisationnelles en matière de santé et de sécurité au travail. Il contribue à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail . Les dispositions légales introduisent une distinction entre l'IPRP, employé par un service de santé au travail (SST) et l'IPRP non employé par le SSTI auquel l'employeur et le SST font appel pour des missions spécifiques. Ce formulaire permet de déposer une demande d'enregistrement pour les IPRP en Auvergne-Rhône-Alpes.

Nature de la demande

Choisir la nature de la demande : Première demande ou Renouvellement ci-dessous :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Première demande

Demande de renouvellement

Informations de contact

Civilité1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

DREETS ARA - PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUVELLEMENT : Personne physique - IPRP

Adresse

Téléphone fixe

Téléphone portable

Email

Pour solliciter votre enregistrement, vous devez répondre aux exigences de l'article D. 4644-6 du code du travail : les justificatifs attestant de la détention par le demandeur : Soit d'un des diplômes suivants : diplôme d'ingénieur OU d'un diplôme sanctionnant au moins 2 ans d'études supérieures dans les domaines de la SANTE, DE LA SECURITE OU DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, - diplôme sanctionnant au moins 3 ans d'études supérieures dans un domaine scientifique ou dans une matière relevant des sciences humaines et sociales ET LIES AU TRAVAIL OU à défaut de diplôme, d'une expérience professionnelle dans le domaine de la prévention des risques professionnels d'au moins 5 ans.

Pour solliciter votre enregistrement, vous devez répondre aux exigences de l'article D. 4644-6 du code du travail : les justificatifs attestant de la détention par le demandeur : Soit d'un des diplômes suivants : - diplôme d'ingénieur, - diplôme sanctionnant au moins 2 ans d'études supérieures dans les domaines de la santé, de la sécurité ou de l'organisation du travail, - diplôme sanctionnant au moins 3 ans d'études supérieures dans un domaine scientifique ou dans une matière relevant des sciences humaines et sociales et liée au travail OU à défaut de diplôme, d'une expérience professionnelle dans le domaine de la prévention des risques professionnels d'au moins 5 ans.

Diplômes

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplômes requis

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplômes requis

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplômes requis

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Expérience professionnelle en lien avec la santé et la sécurité au travail

DRÉETS ARA - PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUVELLEMENT : Personne physique - IPRP (joindre vos justificatifs d'expérience professionnelle : certificats de travail, attestations d'employeurs, ...)

La possession d'un diplôme n'exclut pas la présentation de son expérience professionnelle en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Ne faire apparaître que les missions en lien avec la fonction d'IPRP.

Joindre les justificatifs d'expérience professionnelle (contrats de travail, certificats de travail, attestations d'employeurs, etc)

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fonctions/emplois

Fonctions et emplois occupés, durée, missions occupées (description du contenu en lien avec la prévention des risques professionnels).

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fonctions/emplois

Fonctions et emplois occupés, durée, missions occupées (description du contenu en lien avec la prévention des risques professionnels).

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fonctions/emplois

Fonctions et emplois occupés, durée, missions occupées (description du contenu en lien avec la prévention des risques professionnels).

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Domaines de compétence demandés

Présentation de vos domaines de compétences, mobilisés pour répondre aux mission d'IPRP.

Domaines de compétence demandés (indiqués sur le site Internet de la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes)

Présentation de vos domaines de compétence mobilisés pour répondre aux missions d'IPRP

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Technique

Organisationnelle

Médicale

Déclaration d'intérêts - Modèle fixé par l'arrêté du 2 octobre 2023

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration d'intérêt

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier" (la déclaration peut être faite sur papier libre, signée, datée)

Attention : pour une demande de renouvellement penser à joindre le rapport d'activités des 5 dernières années d'exercice - Les missions doivent être en lien avec la santé sécurité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport d'activités

DREETS ARA - PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUVELLEMENT : Personne physique - IPRP

Télécharger et compléter le modèle et le joindre à l'aide du bouton "Choisir un fichier"

Coordonnées à publier

Publication de vos coordonnées

Si vous acceptez que vos coordonnées figurent sur la liste régionale récapitulant les IPRP enregistrés en Auvergne-Rhône-Alpes consultable sur le site internet de la DREETS. Dans cette hypothèse, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6/01/1978, vous disposerez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

(remplissez les rubriques de votre choix) :

Nom et prénom

Adresse

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse mail

Accepte que soient publiées sur la liste des IPRP enregistrés mise en ligne sur le site Internet les coordonnées ci-dessus

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Transmission et traitement des données

Extrait des CGU de [demarches-simplifiees.fr](#) : L'usager remplit en ligne le formulaire et valide celui-ci [...]. La confirmation et la transmission du formulaire par l'usager vaut signature de celui-ci. En utilisant le service, l'usager s'engage sur la véracité des informations transmises lors du dépôt de son dossier

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes procède à un traitement de vos données personnelles dans le cadre de la présente téléprocédure sur le fondement de l'article 6-c (traitement nécessaire au respect d'une obligation légale : article L.4644-1 du Code du travail) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé afin d'assurer une gestion individualisée de votre dossier. Les données collectées ne seront en aucun cas communiquées à des tiers autres que ceux utiles à leur traitement (structures

DREETS ARA - PREMIÈRE DEMANDE ou RENOUVELLEMENT : Personne physique - IPRP
gouvernementales et institutionnelles, services centraux et déconcentrés, organismes sous tutelle/ opérateurs). Les données enregistrées dans le traitement sont conservées pendant cinq ans et sont accessibles auprès du responsable RGPD à la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation...), contactez l'adresse suivante : ara.dpd@dreets.gouv.fr.

À noter :

- Afin de pouvoir traiter votre demande, merci de bien préciser l'objet de votre demande
- En cas d'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité
- J'ai pris connaissance des éléments ci-dessus (cocher la case).

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Données personnelles

J'accepte que dans le cadre de la continuité du traitement de mon dossier, mes informations personnelles puissent être transmises aux partenaires non commerciaux de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes exclusivement à des fins de formation ou d'enquête.

Cochez la mention applicable

 Oui Non